



Le, 21 Janvier 2010

Centre Communal d'Action Sociale
Suivi de l'Affaire
Mme Natacha VERT Directeur du CCAS ☎ : 04.68.86.71.60

**Chambre Régionale des Comptes  
de Languedoc-Roussillon**  
Monsieur Nicolas BRUNNER  
500, Avenue des Etats du Languedoc  
**34 064 MONTPELLIER CEDEX**

**OBJET : Rapport d'observations définitives.**

**REF : BG/NV/NL - 19**

Monsieur,

J'ai bien pris connaissance du rapport d'observations définitives arrêté par la Chambre Régionale des Comptes en date du 17 Décembre 2009 concernant la gestion du Centre Communal d'Action Sociale, pour les exercices 2004 et suivants.

Ce contrôle portait sur les points suivants :

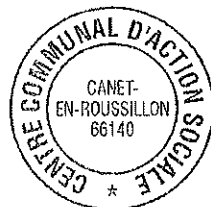
- L'analyse financière
- Le service d'aide à domicile
- L'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes « La Loge de Mer » et la délégation de service public y afférent

A la lecture finale, je constate que certains éléments évoqués dans la réponse du CCAS, qui vous est parvenue le 24 Novembre 2009, n'ont pas été relevés ou considérés par la Chambre.

Aussi, je me permets de vous faire parvenir, à nouveau, ce rapport afin qu'il soit joint au rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes.

Vous souhaitant bonne réception de ce courrier,

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



Pour le Président,  
**Arlette FRANCO, Député-Maire**  
Le Vice Président Délégué,

  
**Bernard GOZDIN**